



Les Formations Sentinelles de l'Environnement

La préservation des Zones Humides

Samedi 2 avril 2016 - Annonay

Local AAPPMA La gaule annonéenne - quartier Bernaudin

PROGRAMME

9h45 - 10h15

Les sentinelles de l'Environnement

- Présentation de l'outil Sentinelles de l'Environnement
- Signaler une alerte
- Action concrète des sentinelles pour prévenir et résorber les atteintes

Élise THELEMAQUE - coordinatrice des Sentinelles de l'Environnement, et Marine LE FEUNTEUN

10h15-10h30

Réglementation

- Outils réglementaires de protection

Marine LE FEUNTEUN – Juriste en environnement

10h30 - 11h15

L'inventaire des zones humides du bassin versant de la Cance

- L'inventaire du Syndicat des Trois Rivières : focus sur les petites zones humides
- Stratégie d'actions en faveur des zones humides

Maud POTIGNY - Syndicat des Trois Rivières

11h15 - 12h

Comment prendre en compte les zones humides dans les PLU ?

Gaëtan BAILLY – Bénévole du réseau juridique de la FRAPNA

** Pause déjeuner * (prévoir repas tiré du sac)*

14h – 16h

Visite de terrain de zones humides à Davézieux

- remise en état d'un site après drainage
- zones humides en partie préservées,
- zones humides compensatoires lors de la création de la déviation

Guidée par Maud POTIGNY - Syndicat des Trois Rivières

Prévoir un équipement adapté ! Bottes fortement recommandées (et vêtements pour la pluie selon la météo), et apportez vos jumelles si vous en avez.

Merci de vous inscrire auprès de Marine Le Feunteun à : juriste-ardeche@frapna.org ou au 04 75 93 41 45.



AUVERGNE – Rhône-Alpes

Frapna Ardèche – 39 rue Jean-Louis SOULAVIE – 07110 LARGENTIERE – 04 75 93 41 45

